

## continuer ou arreter ?

Par **matoche**, le 17/08/2010 à 20:50

bonjour,

je suis étudiante en deuxième année de droit.

j'ai redoublé ma première année car je n'ai pas assez bossé et la je suis en train de réviser pour la session de septembre de ma L2.

j'ai de nombreux doute car j'ai beaucoup travaillée cette année cependant les résultats n'ont pas été au rendez vous.

depuis plusieurs années j'ai envie de voyager de prendre une année de césure et je me demande si face à tous ces échecs ce ne serait pas le moment, et je me demande si le cavej ne serait pas une solution intermédiaire pour ne pas perdre le fil, qu'en pensez vous? ce qui m'intrigue c'est que j'ai majoré aux galops d'essais de premier semestre en administratif pour ne finalement valider aucunes des fondas, ni au premier ni au deuxième semestre.

est ce vraiment normal de ne pas réussir à ce point là? je trouve les études de droit très intéressantes cependant j'ai l'impression de ne pas avoir "l'esprit juridique" qui permet de réussir dans cette voie.

certain auraient ils vécu quelque chose de similaire? qu'avez vous fais?

merci pour vos réponses

Par **Stigma**, le 18/08/2010 à 01:52

[quote="matoche":23rbzobi]bonjour,

je suis étudiante en deuxième année de droit.

j'ai redoublé ma première année car je n'ai pas assez bossé et la je suis en train de réviser pour la session de septembre de ma L2.

j'ai de nombreux doute car j'ai beaucoup travaillée cette année cependant les résultats n'ont pas été au rendez vous.

depuis plusieurs années j'ai envie de voyager de prendre une année de césure et je me demande si face à tous ces échecs ce ne serait pas le moment, et je me demande si le cavej ne serait pas une solution intermédiaire pour ne pas perdre le fil, qu'en pensez vous? ce qui m'intrigue c'est que j'ai majoré aux galops d'essais de premier semestre en administratif pour ne finalement valider aucunes des fondas, ni au premier ni au deuxième semestre.

est ce vraiment normal de ne pas réussir à ce point là? je trouve les études de droit très intéressantes cependant j'ai l'impression de ne pas avoir "l'esprit juridique" qui permet de réussir dans cette voie.

certain auraient ils vécu quelque chose de similaire? qu'avez vous fais?

merci pour vos réponses[/quote:23rbzobi]

Salut,

Voici mon avis, qui vaut ce qu'il vaut :

Il me semble que nombreux sont les étudiants en droit qui, à un moment ou un autre (et surtout en L2), doutent d'être faits pour les études de droit. La deuxième année est sans doute la plus difficile : c'est la plus laborieuse, la plus théorique, la plus nouvelle et celle où la sélection se fait le plus nettement. C'est un cap à passer, ça va généralement mieux après. J'ai entendu nombre de témoignages de professionnels qui ont vu leur motivation augmenter (et les résultats avec, forcément) en 3e année, avec des enseignements un peu plus spécialisés et une approche un peu plus pratique.

Sur les études à distance, d'abord : il me semble que ce type de parcours est davantage conseillé aux personnes qui ont de bonnes et réelles raisons de ne pas suivre un enseignement en présentiel (une maladie, un boulot, résider à l'étranger)... et non aux personnes qui souhaitent "voyager".

Et ce pour deux raisons :

- principalement parce qu'une année à distance sans réelle justification (a fortiori si la justification réside en une envie de voyager) fera toujours "tâche" dans un dossier
- mais aussi parce qu'il est à mon sens bien plus difficile de se motiver (il y a un réel risque d'abandon, je pense) et de saisir les subtilités d'un cours (pas de chargé de TD sous la main, pas de prof faisant vivre son cours afin d'intéresser ses étudiants) lorsqu'on ne le vit pas "en vrai". Et, à ma connaissance le CAVEJ n'est pas moins exigeant qu'une "vraie fac"... autant dire qu'il y a un travail important à fournir.

Et après s'être coupé un an de la fac, il ne doit pas être simple d'y revenir... Si tu aimes voyager, tu peux toujours demander ton transfert dans une autre faculté, et suivre ton année en présentiel dans un environnement nouveau !

Sur ton échec (hypothétique, puisqu'il te reste à passer la session de septembre) : il n'y a rien d'inquiétant à ce niveau-là, dans la mesure où tu n'es encore qu'en L2.

J'ai redoublé ma L2 et ma L3 après une L1 passée de justesse, au rattrapage : je suis aujourd'hui accepté dans le M2 que je souhaitais intégrer. Même si la révélation fut tardive (je n'ai aimé le droit qu'en M1...), j'ai pu montrer de quoi j'étais capable. Il est toujours possible de redresser un dossier très moyen, voire mauvais (et notamment par des stages qui t'enrichiront en même temps qu'ils enrichiront ton CV). Tu as encore la L3 et le M1 devant toi pour faire tes preuves et t'aguerrir.

Il n'y a pas de fatalité : il est toujours possible de redresser, avec du travail, un dossier très moyen. Pour moi, c'est passé (chronologiquement) par un vif intérêt pour une matière, des stages, un projet professionnel, une bonne dose de travail et beaucoup de persévérance.

Tu dois, je pense, analyser ton échec : est-il dû à un manque de motivation (auquel cas, comment y remédier) ? A une méthode défailante (c'est, je crois, une cause fréquente d'échec en 2e année) ? A autre chose ? C'est également important de savoir où tu veux aller, ce que tu veux devenir. Sans pour autant avoir un projet précis, il est appréciable d'en avoir au moins une vague idée... il n'est jamais facile de se motiver quand on ne sait pas où on va. En tout cas rassure toi, l'esprit juridique, peu d'étudiants l'ont en L2 : à peine commençons-nous à l'acquérir, dans le meilleur des cas.

Bon courage et bonne chance pour septembre !

Par **matoche**, le **18/08/2010** à **08:01**

merci pour cette réponse, elle me reboost pour mes révisions!!  
félicitation pour ton master!!

Par **akhela**, le **18/08/2010** à **09:28**

Je ne peux que confirmer la réponse de Stigma. Moi j'ai du attendre de travailler pour vraiment m'éclater dans le droit.

Par **mathou**, le **02/09/2010** à **14:17**

Bonjour Matoche,

:))

Je plussoie les deux pépères Image not found or type unknown

La principale question à te poser est la suivante : quelles sont tes difficultés ? Est-ce que tu as consulté tes copies d'examens pour voir les annotations ? On passe souvent beaucoup de temps sur les copies à corriger, préciser, dans l'espoir que l'étudiant viendra lire, et très peu consultent les copies... (moi la première quand j'étais étudiante) Il ne faut pas hésiter à envoyer un mail à tes chargés de TD ou à tes enseignants. On ne se sent pas glorieux d'avoir planté une matière, mais le principal c'est d'en savoir les raisons pour travailler sur de meilleures bases, et c'est ce que tu as fait pour passer en L2. Bon, il arrive que des profs soient pas très sympas pendant la consultation de copie, mais tous ne sont pas cannibales :D

Image not found or type unknown

Il peut arriver également que tes méthodes de travail ne soient pas adaptées : la deuxième année est quand même plus " juridique " que la première. Le chargé de TD est ton meilleur ami dans ce cas, il ne faut pas hésiter à lui rendre des copies et à lui parler, à lui demander un rendez-vous s'il peut après les examens ou avant les rattrapages. Je prêche pour ma

paroisse Image not found or type unknown, mais certains ont gagné plusieurs points sur leur note entre ce qu'ils faisaient au début du semestre et la fin de l'année. A force de répéter, de persévérer, de poser des questions, ça a payé. Sinon, tu peux poster des devoirs sur le forum, comme ça on verra ce qui est bon et moins bon.

[quote:1t5hftp8]depuis plusieurs années j'ai envie de voyager de prendre une année de césure et je me demande si face à tous ces échecs ce ne serait pas le moment, et je me

demande si le cavej ne serait pas une solution intermédiaire pour ne pas perdre le fil, qu'en pensez vous?[/quote:1t5hftp8]

Je te renvoie aux sujets parlant des années de césure. C'est un projet personnel qui doit avant tout être un... projet. S'il s'agit de prendre ton année pour faire des boulots alimentaires sans t'enrichir d'une manière ou d'une autre à côté, c'est plutôt à éviter, car tu auras peut-être peur de reprendre et peur de l'échec. Le CAVEJ n'est pas la fac " tranquille ", j'y ai suivi ma deuxième année et en ai retiré certaines réflexions. Ca peut être un bien, si ça te permet de faire le point sur tes difficultés et de consolider tes bases pour te permettre d'aborder la L3 en confiance. Mais les études par correspondance peuvent être un piège pour eux qui ont du mal à doser leur travail et leur vie personnelle : soit ils travaillent trop, soit ils se disent qu'ils peuvent bosser plus tard, et ont du retard. Dans tous les cas, à moins d'être au CNED / CAVEJ, il faut rendre des devoirs régulièrement, passer des examens et avoir une bonne rigueur. Il faut peser le pour et le contre. Le mieux serait d'en parler avec un enseignant qui te connaît pour faire un diagnostic.

[quote:1t5hftp8]est ce vraiment normal de ne pas réussir à ce point là? je trouve les études de droit très intéressantes cependant j'ai l'impression de ne pas avoir "l'esprit juridique" qui permet de réussir dans cette voie.[/quote:1t5hftp8]

Ca peut arriver. Parfois, on ne comprend vraiment le droit qu'en master ou en M2. Souvent on

a l'esprit juridique, le vrai, avec des majuscules, quand on commence à travailler Image not found. Ce type unknown n'est pas grave, tu as le temps d'apprendre. La L2 pose les bases de l'esprit juridique, on apprend le reste ensuite.

Déjà, bon courage pour les rattrapages, tu aviseras après !

Par **Audrey**, le **19/08/2017** à **15:37**

Bonjour,

Je viens de valider ma première année de droit, en principe à la rentrée je dois poursuivre en deuxième année.

Cependant depuis la fin du second semestre je me pose de nombreuses questions, à la base je faisais des études de droit pour travailler dans la police (brigade anti-criminalité).

Mais quand je me projette dans l'avenir, j'ai pleins de rêves, de projets en tête notamment dans l'immobilier, le développement personnel, le sport, le théâtre...

Et je me rends compte que je rêve d'une vie (tous mes projets) mais j'en vie une autre (la fac), au final je me demande à quoi ça me sert d'aller à la fac si ça ne me sert pas à obtenir ce que je veux de la vie, ni à atteindre mes objectifs, en réalité ça n'a plus de sens.

Cette année j'ai énormément travaillé, j'avais beaucoup de pression face au faible taux de

réussite, je n'ai fait aucune sortie, j'ai limité l'activité physique, en gros j'ai absolument tout sacrifié pour valider mon année. A la fin de l'année j'en pouvais vraiment plus... Je ne me sens pas prête à revivre le même « calvaire » en deuxième, troisième année...

J'aimerais prendre du temps pour développer mes projets, mes rêves, prendre le temps de savoir réellement ce que je veux, faire le point sur ma vie. D'un côté je me dis que je n'ai rien à perdre puisque pour travailler dans la police je n'ai pas nécessairement besoin de ma licence de droit et en plus je pourrai toujours reprendre les études plus tard si jamais mes projets n'aboutissent pas.

A la rentrée j'envisage de développer des projets personnels (entrepreneuriat, investissement immobilier...) mais en parallèle j'aimerais ne pas abandonner totalement mes études.

J'envisage de prendre une « année sabbatique » pour développer mes projets personnels, faire le point sur ma vie et en parallèle continuer d'aller un peu à la fac pour simplement suivre les cours magistraux des matières à TD, aller au TD ainsi que de me présenter aux examens.

En fonction de l'évolution de mes projets sois-je reprendrai la fac sérieusement l'année suivante soit j'arrêterai définitivement la fac si mes projets voient le jour.

Cependant j'ai un doute même si j'obtiens des résultats catastrophiques durant ma deuxième année (supposons 4 de moyenne générale) je peux quand même me réinscrire pour refaire une deuxième année ?

Il faut juste que je trouve le courage de prendre la décision, de plus mes parents me payent une partie de mon appartement, la nourriture et pour eux il n'est pas question que j'arrête les études, je ne peux même pas aborder le sujet avec eux, je ne sais pas comment je dois m'y prendre.

J'aimerais bien avoir des conseils constructifs, de personnes extérieures car je ne sais vraiment pas vers qui me tourner, et cette situation me rend mal.

Merci d'avance pour votre aide,

Audrey

Par **LouisDD**, le **19/08/2017 à 16:59**

Salut salut !

Il faut pour commencer voir ce que vous entendez par "immobilier", "théâtre", "sport"...

Si votre rêve est d'acquérir un immeuble à rénover pour le louer, ou si vous rêver de faire des représentations pour gagner votre vie, être sportive de haut niveau ?

Il y a dans ce monde très peu de métiers qui concilient tous nos rêves. Alors il faut effectivement peser le pour et le contre de quitter les études pour les réaliser à part du monde

du travail. Et se poser certaines questions : moyen de financement de ces rêves, est ce durable, est ce porteur, que faire en cas d'échec...

Arrive votre remarque : simple de reprendre les études : heu... Non. Enfin tout dépend de vous. Mais après ne serait-ce qu'un an de repos, vous verrez votre motivation pour travailler dans une prison de connaissances...

Demandez vous également pourquoi vous faites des études (de droit en tout cas)? Pour avoir un métier, gagner votre vie, pour peut être réaliser vos rêves ?

Pour ce qui est des parents, ça se complique, mais essayez de les comprendre : vous réussissez dans un milieu très porteur qu'est le droit, et vous leur annoncez : papa, maman, je vais tout laisser tomber pour aller vivre ma vie tranquille dans le théâtre (avec les difficultés que rencontrent les artistes), dans l'immobilier (endettement, pas rentable à court terme...) et faire du sport (en espérant que vous ayez un niveau olympique, parce qu'en général ça rémunère moyen le sport...).

C'est sûr que ça peut faire peur... D'autant plus qu'ils se sont investit financièrement dans vos études et très certainement moralement lorsqu'il fallait vous soutenir dans les mauvais jours.

Ensuite il y a des règles me semble-t-il à respecter pour prendre une année de césure... Et les dossiers doivent être bétonnés... A voir si le votre y est...

Le choix vous appartient donc, mais faites bien attention : on ne peut pas tous vivre de ses rêves...

Par **libellule32**, le **20/08/2017 à 00:05**

Bonjour

Je pense comme LouisDD. C'est bien d'avoir des rêves mais par les temps qui courent, il faut se dire aussi que la plupart des parents censés ont pour but de vous aider à trouver un job viable et sachez que trouver un boulot n'est pas simple.

On passe beaucoup d'entretiens quand on sort de fac et qu'on n'a pas trop de réseau même avec de l'expérience. Donc attention à ne pas vous planter c'est votre avenir qui est en jeu.

Il y a beaucoup de gens sur le marché et les recruteurs actuellement ne font pas de cadeaux.

Très sincèrement à votre place, j'écouterais mes parents. Un parent à l'expérience de la vie que vous n'avez pas. Quand on est jeune on se dit souvent mais bon moi c'est différent et pourquoi ca ne marcherait pas il y en a bien qui y arrivent..

L'immobilier c'est un milieu très lié à la conjoncture. Le théâtre et les intermittents alors là je peux témoigner car j'ai des connaissances qui bossent dans ce secteur et bien parfois ils ne trouvent pas de boulot donc ils font serveur ou bossent dans des plans de ce style là. Donc faut pas croire c'est pas rose tous les jours. L'intermittent que je connais vit toujours chez ses parents car il bosse et alterne le chômage il a 30 ans mais ne peut pas avoir de CDI car il ne bosse pas en continu. Parfois il trouve rien donc il vit sur ce que pole emploi paie aux intermittents.

Sauf qu'un jour il faudra bien qu'il quitte ses parents et ca ne sera pas facile. Donc réfléchissez bien. Ce n'est pas pour briser vos rêves mais sachez que le marché français actuellement n'est pas facile du tout.

A mon avis vous devriez garder ça comme passion. Genre théâtre à coté de votre boulot. L'un n'empêche pas l'autre.

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/08/2017** à **07:44**

Bonjour

Je rejoins mes prédécesseurs qui ont absolument tout dit.

Je me contenterais juste d'apporter quelques précisions quant à l'année de césure. Déjà elle n'est pas proposée dans toutes les Universités. Ensuite comme le dit Louis, il faut avoir un dossier béton. Entendez par là qu'il faut que vous ayez un projet qui couvre l'année ou le semestre de césure (service civique, bénévolat, stage ...)

Enfin, pour cette année c'est rappé, car elle doit être demandée avant juillet pour une césure démarrant au premier semestre et avant décembre pour une césure démarrant au second semestre (donc compliqué de trouver un projet en 3 mois). En tout cas, c'est comme ça que ça se passe dans ma fac, donc je vous renvoie à la première problématique qui est de savoir si votre université propose bien une année de césure et si oui quelles en sont le modalités ?

Pour plus de renseignement sur l'année de césure de manière générale

<https://www.animafac.net/actualites/savoir-lannee-cesure-luniversite/>